

DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHONE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

de la Communauté de communes **VALLEE DES BAUX-ALPILLES**

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 40

Présents : 29

Qui ont pris part à la  
délibération : 37

Séance du 19 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit

et le dix-neuf décembre

## DATE DE LA CONVOCATION

13 décembre 2018

## DATE D'AFFICHAGE

13 décembre 2018

OBJET DE LA DELIBERATION  
N°208 /2018Commande publique  
Eau potable

MAPA 2018-014

-  
Travaux des réservoirs  
Antiques et Alpilles à Saint  
Rémy de Provence

à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de cette Communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'Honneur de la Mairie de Saint-Rémy de Provence, sous la présidence de M. Hervé CHERUBINI, Président.

**Présents** : Mmes et MM, Aline PELISSIER, Bernard WIBAUX, Gérard GARNIER, DELON Pascal, Michel GALLE, Hervé CHERUBINI, Nadia ABIDI, Danièle AOUN, Michel BLANC, Michel BONET, Yves FAVERJON, Jacques GUENOT, Pierre GUILLOT, Françoise JODAR, Patricia LAUBRY, Gisèle PERROT-RAVEZ, Denise VIDAL, GESLIN Laurent, SAUTEL Jack, Marie-Pierre CALLET, Alice ROGGIERO, Patrice BLANC, Maryse BONI, Michel CAVIGNAUX, Pascale LICARI, Jean-Denis SANTIN, Jean MANGION, Jacques JODAR, Inès PRIEUR DE LA COMBLE,

**Excusés** : Mmes et MM. Chantal LEMOIGNE, Régis GATTI, Michel FENARD, Anne GAZEAU-SECRET, Stéphane GUIGNARD, Henri MILAN, Sylvette SCIFO-ANTON, Christine GARCIN GOURILLON, Gilles BASSO, Benoit VENNIN, René FONTES

**Procurations** :

- Monsieur Gilles BASSO à Madame BONI
- Monsieur Benoit VENIN à Monsieur Jean-Denis SANTIN
- Monsieur Régis GATTI à Madame Pascale LICARI
- Monsieur Stéphane GUIGNARD à Monsieur Jacques GUENOT
- Madame Sylvette SCIFO-ANTON à Monsieur Michel GALLE
- Madame Anne GAZEAU-SECRET à Monsieur Gérard GARNIER
- Monsieur René FONTES à Madame Aline PELISSIER
- Madame Christine GARCIN GOURILLON à Monsieur Jack SAUTEL

**Secrétaire de séance** : Laurent GESLIN

**La séance se poursuivant...** Monsieur le Président expose qu'une consultation a été lancée le 19 septembre 2018, pour les travaux portant sur la réhabilitation des réservoirs de stockage d'eau potable des Alpilles et des Antiques à Saint Rémy de Provence.

Cette consultation comportait 2 lots :

- Lot 1 : Travaux de réhabilitation du génie civil
- Lot 2 : Fourniture, pose et travaux de raccordements électriques d'un groupe électrogène sur le site des Antiques

Le début de session d'ouverture des plis électroniques a eu lieu le mercredi 17 octobre 2018.

Une commission MAPA s'est tenue le 26 novembre 2018. Il a été décidé que :

- le lot 1 serait attribué à Eurojoint pour la tranche ferme, et la tranche optionnelle à hauteur respectivement de 174 477.50 € HT et 191 030.00 € HT
- le lot 2, serait attribué à Positif, pour un montant de 29 220.00 € HT.

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

de la Communauté de communes **VALLEE DES BAUX-ALPILLES**

Séance du 19 décembre 2018  
(Suite)

Le Conseil Communautaire, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, décide :

- **de prendre acte** de la commission MAPA qui s'est tenue le 26 novembre 2018 ;
- **d'attribuer** le marché, pour le lot 1, à Eurojoint pour la tranche ferme, et la tranche optionnelle à hauteur respectivement de 174 477.50 € HT et 191 030.00 € HT ; et pour le lot 2, à Positif, pour un montant de 29 220.00 € HT
- **d'autoriser** le Président à signer le marché, ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier,

Par : **POUR** 37 voix - unanimité des suffrages exprimés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le délai de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille contre la présente délibération est de deux mois

Le Président,  
Hervé CHERUBINI